

LES ENTRETIENS DE LONDRES ET DE BRUXELLES

DÉCLARATIONS DE M. HERRIOT ET DU GÉNÉRAL NOLLET AUX COMMISSIONS SÉNATORIALES
Le ministre de la Guerre précise que les alliés n'accepteront pas la fin du contrôle militaire en Allemagne au 30 septembre

Les commissions sénatoriales des finances et des affaires étrangères ont tenu hier une réunion commune pour entendre M. Herriot, président du Conseil et le général Nollet, président du Comité des armées, réunies sous la présidence de M. Lucien Hubert et de M. Lacroix.

L'objet de cette audition était le récent voyage de M. Herriot aux Chequers et à Bruxelles, ainsi que le programme éventuel de la conférence internationale devant se tenir à Londres le 16 juillet prochain et qui concerne la mise en application du plan des experts, tel qu'il l'ont soumis à la commission des réparations, le 9 avril dernier par les rapports Dauterive et Mac Kenna.

A la demande du président du Conseil, deux séries de questions avaient été préparées par ces commissions. M. Lucien Hubert, au nom de la commission des finances, a posé les questions et a fait un exposé complet de ses entretiens avec M. Donald, de son voyage à Bruxelles, des vues du gouvernement français, consensuelles à ces entretiens, et la suite de l'audition de M. Herriot, qui a été accueillie par de vifs applaudissements, diverses questions ont été posées au président du Conseil par M. Raymond Poincaré, Chénedollet, Labrousse, Lohr, Marraud, et Lazard.

M. Herriot a répondu en détail à toutes ces questions.

M. Lucien Hubert a ensuite posé une question au général Nollet sur la réduction des armements allemands, le contrôle des armements allemands. Le ministre de la Guerre a fourni, à ce sujet, les renseignements les plus intéressants.

M. Lacroix, au nom des deux commissions réunies, a remercié le président du Conseil de la cordiale loyauté avec laquelle il s'est expliqué devant elles de la façon la plus complète et la plus sincère.

A ce communiqué, nous pouvons ajouter que le général Nollet, interrogé par M. Lucien Hubert sur la réponse de l'Allemagne concernant la reprise des travaux de la mission militaire internationale, a déclaré que les alliés n'accepteraient pas que le contrôle militaire prenne fin le 30 septembre ainsi que le réclame l'Allemagne.

Dans son exposé, le président du Conseil s'est tout particulièrement attaché à préciser le caractère de l'entretien des Chequers qui fut un « examen rapide et d'ensemble » des questions se rapportant aux réparations et à la sécurité de la France. Il a reproduit les déclarations faites précédemment par lui sur ses conversations avec M. MacDonald en ce qui concerne la Ruhr, les dettes interalliées et la prochaine conférence de Londres. Sur ce dernier point, M. Herriot a indiqué qu'aucune décision n'a été prise au sujet de la convocation des représentants allemands, et qu'il s'agit, au moment venu, pour les alliés, de prendre une décision à cet égard.

M. Herriot reçoit le marquis de Creve

M. Herriot a reçu à la fin de la matinée d'hier le marquis de Creve. Le président du Conseil et l'ambassadeur de Grande-Bretagne ont examiné diverses questions touchant à la préparation de la conférence de Londres. Et ils n'ont certainement pas manqué d'échanger à cette occasion leurs impressions sur la réponse du Reich au sujet du contrôle militaire.

LE GÉNÉRAL WALCH EST PARTI POUR BERLIN

Le général Walch, président de la commission de contrôle alliée, fonctionnant en Allemagne, quitte Paris ce matin à sept heures, se rendant à Berlin.

UN TÉLÉGRAMME DE M. HERRIOT AU CONGRÈS POUR LA S. D. N.

M. Herriot a adressé le télégramme suivant au congrès des associations pour la Société des Nations :

Le gouvernement de la République envoie son salut aux associations réunies en congrès à Lyon pour travailler à fortifier la Société des Nations, au succès de laquelle sont attachées tant d'espérances.

La France, cruellement blessée au cours des dernières années, ne demande qu'une juste réparation des dommages qu'elle a subis. Mais une fois ces résultats obtenus, fidèle à sa tradition démocratique, elle n'aura pas de préoccupation plus grande que de contribuer, dans toute la mesure de ses forces, à l'établissement d'une paix sincère et durable entre les nations.

Le gouvernement de la République apprécie dans ce sens avec un ardent cœur la mission que vous avez acceptée de défendre la cause de la justice et de la paix.

Le congrès des associations pour la Société des Nations s'est terminé ce soir après un débat sur le désarmement et sur les relations à proposer au projet de traité d'assistance mutuelle élaboré par la Société des Nations.

LE CONGRÈS EST TERMINÉ

Lyon, 2 juillet (dép. Petit Parisien). Le congrès des associations pour la Société des Nations s'est terminé ce soir après un débat sur le désarmement et sur les relations à proposer au projet de traité d'assistance mutuelle élaboré par la Société des Nations.



LE MARÉCHAL CHEZ LES ATHLÈTES

Dans leur château de Roquencourt, que leur comité a loué pour la durée des Jeux, les athlètes américains recevaient hier. Et leurs hôtes étaient de marque. Voici, en effet, de gauche à droite, à la table d'honneur dressée sur les pelouses du parc : le baron de Coubertin, président du Comité olympique international ; M. le maréchal Foch ; le colonel Thomson, directeur des équipes athlétiques américaines ; la baronne de Coubertin et le maréchal Foch.

LES COUREURS DU "TOUR" A L'ASSAUT DES PYRÉNÉES BOTTECHIA VAINQUEUR

Alavoine a malheurs sur malheurs et Mottiat n'a plus le sourire

Ce que l'on appelle le « calvaire du Tour de France » commença ce matin à 10 h. 5, aux Eaux-Bonnes : les quatre-vingts rescapés allaient traverser les Pyrénées à bicyclette.



Bottechia

Voici le col d'Aubisque. Les hommes grimpent. Cela ne leur fait pas plaisir : ils ne sont pas à toucher avec des pincettes à sucre, même en argent. Mottiat ne rit plus. Non seulement Tiberghien ne regarde pas les Basquaises, mais il les bouscule.

A l'entrée du col, Alavoine est jaune, ce n'est pas qu'il ait ravi le maillot à Bottechia ; c'est qu'il a la colique.

Il attaque le col. Deux kilomètres plus loin, je le vois qui titube sur sa selle ; il monologue :

— Quand je vais bien, mes boyaux crévent ; quand mes boyaux ne crévent pas, c'est moi qui suis crevé !

Pour la première fois, depuis dix jours, je m'aperçois qu'il porte le numéro 13.

L'effort les assomme : ils vont tous lentement, mais tête baissée, tel le bœuf qui s'apprête à recevoir le coup du boucher. Les muscles de leurs cuisses grincent. Jaquetmont monte les dents acrochées, comme s'il allait se machoïrer à l'aide. Ils marchent à coups de volonté.

C'est la descente sur Argelès. Ils dévalent à soixante à l'heure, et s'il n'y a pas de « machoïres », c'est bien que les précipices n'en ont pas voulu.

Voilà le 207 qui repère. C'est Jean Garby, de Nevers ; c'est un routier. Il pleure sur son boyau.

— Qu'est-ce que tu as, mon petit gars ? demande le chauffeur.

— J'étais dans les dix premiers ; j'ai crevé quatre fois. C'est triste, allez !

— Vous êtes fatigué ?

— Oh ! non ! dit-il, mais ça me fait du chagrin.

Il attaque le Tourmalet avec les mouvements de quelqu'un qui se jeterait la tête contre les murs.

En langage de sport, peut-être que cela est beau ; mais dans le langage des hommes, c'est simplement navrant.

Un homme, les cuisses épuisées, s'est couché sur le talus. Passe le 207, le Nivernais. Alors l'homme couché lui dit :

— Tu es plus fort que moi, Garby ! Je te salue !

Le Tourmalet est un méchant col ; le long de son chemin, il aligne les vaincus. Un routier pleure, les deux pieds dans un petit torrent ; il tient un médaillon à la main :

— Ah ! si c'était pas pour toi ! dit-il.

C'est la photographie de son gosse. Un kilomètre plus haut, la statue du désespoir apparaît : c'est un autre qui vient de crever. Il a retiré sa route pour fixer le boyau neuf, il tient sa route dans ses bras comme on tient un enfant pour qui l'on ne peut plus rien, mais que l'on se refuse à abandonner.

Pourtant, un homme s'est sauvé : c'est Bottechia, le maillot jaune ; il est tellement en avant qu'on ne sait plus où il est. Nous lui donnons la chasse depuis une heure, à la vitesse de 55 kilomètres. En passant, je regarde de temps en temps dans les ravins, mais il n'y est pas non plus.

C'était après le Tourmalet ; je ne m'affolai pas, pensant que le col d'Aspin se chargerait de calmer ses cuisses.

Ce n'est pourtant que bien au delà que j'aperçus enfin quelque chose qui avançait : c'était le nez de Bottechia. Et comme Bottechia suivait immédiatement son nez, je mis enfin la main sur le coureur. Il marchait sans s'accrocher, régulier comme le balancier d'une pendule ; c'est le seul qui semblait ne pas faire un effort au-dessus de sa puissance. Il avait pris seize minutes au second, mais aujourd'hui il ne chantait pas.

Le second est un Belge ; le troisième un Luxembourgeois. S'il y a encore des Pyrénées, ce n'est plus que pour les Français.

Albert Londres.

BATAILLES DE DAMES

Au tournoi féminin d'escrime des Jeux olympiques, les virtuoses du fleuret se livrent assaut sur assaut

Nous sommes loin des grands dimanches d'hiver et des nuits fameuses des Six Jours. Il n'y a plus dans l'immense hall de fer et de verre du Vél d'Hiv ni poussière, ni lumières, ni bruit. Même pour ce premier tournoi féminin et matinal de fleuret, le ciel marseillais ne distille qu'un jour triste et sans chaleur.

Dans la salle, l'affluence est réduite au strict minimum. Les acteurs sont là. C'est l'important.

Les planches sont quatre. C'est qu'il y a quatre « poules ». Vingt-dix dames les disputent. Il y a quatre Françaises : Mmes Conte, Prost, Dory et Passy ; deux Américaines (c'est un début) : Mmes Hopper et Schirg ; quatre Danoises : Mmes Oscher, Buhl, Barding et Heiksher ; quatre Anglaises : Mmes Davis, Freeman, Daniel et Walter ; trois Suédoises : Mmes Hellquist (un as !), Olsen et Hamilton ; une Hongroise : Mme Tary ; trois Hollandaises : Mmes Stoklunzen, Admiraal et De Boer ; trois Suissesses : Mmes Sittling, Morgenthaler et Bonnard ; deux Polonaises : Mmes Dubienka et Winklerova.

Jupes blanches ou noires, vestes blanches avec le ruban ou la cocarde aux couleurs de la nation qu'elles représentent. Sourire presque pareil au repos ; puis soudain, le masque mis, toutes ont des regards tendus, des rictus crispés, une exaspération de l'intelligence combattive et du vieil instinct de domination si vite éveillé au cœur de chacune.

On sent que chaque touche rejette fait mal : pas au bras ni à la jambe qui sont quelquefois atteints, mais au



Suzanne Lenglen

les milieux sportifs anglais, le plus vif désappointement. Tout en s'inclinant devant le verdict catégorique du médecin, les critiques sont unanimes à regretter que l'état de santé de la célèbre championne ne lui permette pas de continuer, sur les courts de Wimbledon, la lutte pour le titre mondial qu'elle avait si vaillamment engagée.

Quant à l'intéressée, elle est réellement désespérée.

Il n'y a pas de femme plus malheureuse que moi à Londres, confie-t-elle aujourd'hui à un représentant de l'Eveing News. C'est au moment précis où je me sentais le plus en forme que je dois obéir à mon docteur et assister à la victoire d'une autre championne.

Et, poursuivant d'un ton triste, Mlle Lenglen a ajouté :

— De ma vie, je n'avais joué avec autant de facilité jusqu'à mon match avec Mlle Ryan. Mais, au cours du second set de la rencontre, je sentis subitement un double aigu, comme un coup de couteau, et mes yeux se troublèrent. Je ne sais pas comment je parvins à me dominer et à gagner le match. Quel que ce soit, mes souffrances ne firent qu'augmenter dans la soirée et, me sentant très malade, je dus faire appeler le docteur. Vous savez le reste.

Mais si Mlle Lenglen regrette de devoir rester inactive, il est une pensée qui semble la torturer plus encore que la douleur physique, c'est d'avoir rabi à Mlle Ryan, en la battant lundi dernier, la possibilité de remporter la trophée auquel elle ne peut plus prétendre. On sait, en effet, que les deux joueuses sont liées par une étroite affection, et comme le faisait remarquer notre championne :

C'est vraiment une cruauté du sort que j'aie défait, par une victoire, celle qui, à mon avis, mérite plus que toute autre de s'adjuger le titre.

UN CHAUFFEUR NEW-YORKAIS INSTALLE SUR SON TAXI UN POSTE DE T. S. F.

On peut, dans sa voiture, suivre les séances de la convention démocrate, et les délégués sont ses meilleurs clients

Un chauffeur de taxi new-yorkais a trouvé un moyen ingénieux pour s'assurer la clientèle des délégués de la convention démocrate. On a beaucoup remarqué, ces jours-ci, un taxi qui stationne à proximité du hall où la convention tient ses séances, car la voiture porte, de chaque côté, l'inscription suivante : « Séances de la convention par T.S.F., sans augmentation de prix ».

Le chauffeur débrouillard a, en effet, fait installer à l'intérieur de sa voiture un poste récepteur complet de T.S.F. Il fait des affaires d'or, paraît-il, car les délégués qui quittent une séance en cours s'empressent de prendre son taxi afin de suivre les débats par T.S.F.

LES 3.000 LETTRES D'AMOUR DE M. DE KIDERLEN-WAECHTER

Berlin, 2 juillet (dép. Radio). Il vient de paraître à Berlin, sous le titre « Alfred von Kiderlen-Waechter, homme politique », un livre qui était attendu avec une vive curiosité.

Cet ouvrage, publié en deux volumes par le professeur Jueckel, ami et compatriote de l'homme d'Etat, contient une multitude d'anecdotes joyeuses ou tristes, de portraits psychologiques, que Kiderlen-Waechter a narrés ou décrits dans les 3.000 lettres d'amour qu'il adressa, pendant une période de vingt années, à son amie, Hedwige Kypke, une Mecklenbourgeoise un peu mûre dont il avait fait connaissance à Berlin et à qui il confiait tous les secrets de sa vie politique.

[M. de Kiderlen-Waechter était sous-secrétaire d'Etat allemand aux Affaires étrangères, au moment de l'affaire d'Agadir. Il prit part aux négociations avec M. Caillaux, pour le règlement de la question marocaine.]

LES JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui : Escrime. — Vélo-drome d'Hiver : 9 heures, demi-finales du tournoi individuel (dames) ; 14 heures, demi-finales du tournoi individuel de fleuret (messieurs).

Polo. — 17 heures, à Garches, (Saint-Cloud Country Club) : match Etats-Unis-Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — 9 heures et 14 heures, à Versailles (stand de la route de Saint-Germain) : tir sur cerf courant, épreuve par équipes (coup double).

LE DÉSPOIR DE Mlle LENGLEN CONTRAINDANT POUR UN TEMPS D'ABANDONNER LA LUTTE

« Il n'y a pas à Londres de femme plus malheureuse que moi. »

Londres, 2 juillet (dép. P. Parisien). La décision prise hier, dans la soirée, par Mlle Suzanne Lenglen, de déclarer forfait pour le championnat du monde de tennis, a provoqué, dans



Suzanne Lenglen

elle s'y était rendue à pied en deux étapes et depuis errait dans la ville en mangeant du pain mendié et des fraises trouvées dans les bois, couchant dans les maisons en ruines, vestiges du bombardement.

SIMONE TAILLANDIER EST RETROUVÉE A SENLIS

Elle s'y était rendue à pied en deux étapes et depuis errait dans la ville en mangeant du pain mendié et des fraises trouvées dans les bois, couchant dans les maisons en ruines, vestiges du bombardement.

LE MOTIF DE SA FUGUE ? UNE REMONTRANCE PATERNELLE

La petite Simone Taillandier, qui avait quitté mercredi dernier le domicile de son père, 46, boulevard Magenta, et dont la disparition prolongée inspirait les plus vives inquiétudes, a été retrouvée à Senlis. C'est un gendarme de Paris, M. Ouary, qui, lecteur du Petit Parisien, ayant été aperçue dans la ville, se mit à sa recherche et reconnut en elle la petite disparue.

Au moment où M. Ouary retrouvait Simone Taillandier, celle-ci jouait avec une petite fille de neuf ans, Denise Langlois, devant la maison de la mère de celle-ci, 29, rue Billon, à Senlis. La fugitive était épuisée de fatigue. Aux questions qui lui furent posées, elle répondit en pleurant qu'elle était bien la petite Simone Taillandier.

Elle avait été partie de Paris mercredi à la suite d'une réprimande que lui avait adressée son père au sujet d'une boîte de crayons de couleur qu'elle avait rapportée de l'école. Elle déclara être sortie de Paris par la porte de Flandre et avoir marché droit devant elle. Elle avait couché le soir, après une étape de plus de vingt kilomètres, dans les dépendances de la gare de Louvres. Le lendemain, elle était venue de Louvres à Senlis et elle avait été, demandant du pain à des forains installés en face de la gare pour y donner des représentations. Elle allait dans les bois manger des fraises et, la nuit, couchait dans les ruines de Senlis ou dans un bâtiment servant aux pompiers pour leurs exercices. La petite Simone avait fait connaissance de plusieurs fillettes de son âge dont l'une, Denise Langlois, finit par l'emmener chez elle. Mme Langlois interrogea l'enfant, qui donna son nom sans trop de difficultés, mais en suppliant qu'on ne la dénonçât pas, tant elle avait peur que son père ne la grondât quand elle rentrerait.

Mme Langlois lui donna à manger et se proposait d'écrire à M. Taillandier, quand M. Ouary retrouva l'enfant. Le gendarme mena la fillette à l'hôpital de Senlis où elle fut hospitalisée pour la nuit. Son père, prévenu dans la matinée par ses soins, accourut aussitôt, et l'enfant fut en proie à une émotion si grande qu'elle ne put s'empêcher de pleurer.

Ce que dit M. Taillandier

Rejoint par nous, au moment où il prenait avec sa fille le train pour Paris, M. Taillandier a reconnu avoir, en effet, fait une remontrance à l'enfant pour avoir rapporté une boîte de crayons de couleur d'une certaine valeur, dont elle ne put lui indiquer la provenance. Le père décida d'envoyer la boîte à la maîtresse d'école de sa fille, en la priant de faire une enquête. Le lendemain matin, l'enfant quittait la maison paternelle à l'heure habituelle, mais elle revenait peu après sur ses pas et déposait son cartable sous l'escalier de la maison, puis se dirigeait, sans but, vers le Nord.

Lauréats et lauréates du concours du Conservatoire de comédie et de drame



De haut en bas : Mlle Sully, Bottechia, Duret et Tramadon

L'INGENIEUR FULGENCE MEURTRE DE SA FEMME AVAIT ETE POURSUIVI POUR BIGAMIE

Marié d'abord à Brest, père d'une enfant, il divorça pour se remarier à Bordeaux. Abandonnant peu après sa seconde femme, il vint à Paris où il épousa celle qui devait devenir sa victime.

UNE SCÈNE DRAMATIQUE CHEZ LE JUGE D'INSTRUCTION

« C'est bien, Elisa ; puisque tu m'as accusé et que je suis certain d'aller à la guillotine, je vais dire la vérité... »

Lille, 2 juillet (dép. Petit Parisien). Jérôme Dartois s'est enfin décidé à avouer qu'il était l'auteur du crime d'Emmerin, dont fut victime le chauffeur Lescure.

Ce matin il avait été confronté, ainsi que sa compagne, avec les témoins du drame et ceux-ci les avaient formellement reconnus tous deux.

Avant que le magistrat lui eût posé la moindre question et alors que le greffier feuilletait un dossier l'assassin sur chauffeur Lescure déclara soudain : « Pas la peine d'user tant de papier ! J'avoue... »

Il se produisit ensuite un incident. Dartois en contradiction avec sa complice sur une question de détail lui lança furieux cette menace :

— C'est bien, Elisa ! Puisque tu m'as accusé et que je suis certain d'aller à la guillotine, je vais dire la vérité.

Le juge d'instruction fit aussitôt évacuer son cabinet et, en présence de M. Thellier, il reçut les aveux de l'inculpé. Dartois déclara d'abord que son amie exerçait sur lui une véritable emprise et que c'était elle qui l'avait conduit au crime.

— Il me fallait de l'argent pour subvenir à ses besoins, pour lui acheter des toilettes.

Puis il fit complaisamment le récit du drame. Il avoua qu'il s'était bien rendu avec son amie à Emmerin, avant le meurtre, pour reconnaître l'endroit où, à l'abri de tous, il pourrait assassiner. Il rappela ensuite son départ de Lille, lors de la soirée tragique, son arrivée à Emmerin, l'arrêt du taxi sur la route ; mais, lorsqu'il vint à la description des faits eux-mêmes, il se défendit avec véhémence d'avoir commis le crime.

Après lui, c'est Elisa Lescure qui a tué le chauffeur, lorsque l'auto fut arrêtée.

— Elle tira deux coups de revolver sur Lescure ; mais comme le chauffeur, qui n'était pas mort sur le coup, souffrait terriblement, pour mettre fin à ses tortures, j'ai pris l'arme et j'ai achevé d'un coup de revolver le moribond.

L'assassin ajouta qu'il avait emporté un sachet de poudre avec l'intention de mettre le feu à la meule, sous laquelle il dissimula — comme on le sait — le malheureux Lescure.

Il reste à savoir maintenant si Dartois se désolera à reconnaître le crime de Blangy-lez-Arras. Peut-être, sachant perdu, le bandit ne s'arrêtera-t-il pas dans la voie des aveux.

M. PAUL-BONCOUR PRÉSIDENTA UNE COMMISSION D'ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE

Une commission d'études, composée des chefs d'état-major de l'armée et de la marine, des directeurs et chefs de services ministériels intéressés à la Défense nationale, est chargée d'élaborer les propositions soumises au conseil supérieur de la Défense nationale. Cette commission a plus particulièrement pour mandat de préparer la mobilisation des forces industrielles du pays, la coordination des services et les rapports de la Défense nationale avec la Société des Nations et les pactes d'assistance mutuelle.

Par arrêté du président du Conseil, M. Paul-Boncour, ancien ministre, a été désigné pour présider les travaux de cette commission.

DETENTE SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Une détente s'est produite hier sur le marché des changes. Avant l'ouverture de la Bourse, la livre avait cependant atteint 85 francs. Mais, à partir de midi, le franc réagit. En cours de clôture, la livre ne valait plus que 83 78 et le dollar 19 43.

A 17 h. 35, la livre cotait 83 33 et le dollar 19 24.

Mort de M. Robert de Jouvenel

Nous apprenons avec un vif regret la mort, à l'âge de quarante-deux ans, de M. Robert de Jouvenel, rédacteur en chef de l'œuvre.

M. Robert de Jouvenel, frère cadet de M. Henry de Jouvenel, secrétaire de la Cour de Cassation, ancien ministre, avait débuté très jeune dans le journalisme. Il collaborait, avant la guerre, à l'œuvre hebdomadaire, dont il devint directeur en chef à sa parution quotidienne. Très estimé dans les milieux journalistiques et parlementaires, M. Robert de Jouvenel, à une vaste culture, joignait un réel talent d'écrivain, souple, vif et alerte, était l'auteur d'ouvrages appréciés, entre autres le Journalisme en vingt leçons.

Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à onze heures du matin, 46, rue Chardon-Lagache, à Auteuil. Le corps sera transporté à Varetz, près Brive, dans la Corrèze, où M. Robert de Jouvenel sera inhumé.

AUX PAYS RECOUVRÉS LE GROS MALENTENDU AVEC L'ALSACE ET LA LORRAINE

Peut-être sera-t-il tout ou partiellement dissipé par la déclaration que M. Herriot doit faire le 8 juillet à la tribune du Parlement

L'Alsace et la Lorraine sont en effervescence.

Pour la première fois depuis la signature de l'armistice, qui a prétendu à la réintégration des provinces arrachées à la France par le traité de Francfort, il y a entre la majeure partie de la population alsacienne et lorraine et le gouvernement français un malentendu indissoluble.

El ce malentendu date du jour où M. Herriot, dans sa déclaration ministérielle d'abord, dans ses explications complémentaires ensuite, a fait connaître au Parlement qu'il avait l'intention : 1° de supprimer le commissariat général ; 2° de procéder à l'assimilation des provinces recouvrées aux autres départements français ; 3° d'appliquer à l'Alsace et à la Lorraine toutes les lois de la République y compris les lois de laïcité ; 4° de rappeler notre ambassadeur au Vatican.

Le malentendu ne porte pas sur l'ensemble des points ci-dessus.

Tout le monde applaudit à la disparition du commissariat général ; bien rares sont ceux qui désapprouvent les services de l'Alsace et de la Lorraine fussent réunis pour être confiés à un sous-secrétaire d'Etat spécial.

Tout le monde est d'accord quand il s'agit de procéder à l'incorporation dans le cadre national des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; toutefois il est entendu que l'assimilation doit se faire lentement, sans heurt, en tenant compte des habitudes et des usages locaux.

Tout le monde est d'accord pour que la législation civile et criminelle, les lois d'assurance et de prévoyance, ainsi que la loi municipale, législative et lois d'origine allemande, soient conservés dans leurs dispositions plus avantageuses que celles des lois françaises. Tout le monde souhaiterait d'ailleurs que les dispositions dont il s'agit fussent incorporées dans nos lois pour être appliquées à la France entière. Ainsi notre pays —

LES JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui : Escrime. — Vélo-drome d'Hiver : 9 heures, demi-finales du tournoi individuel (dames) ; 14 heures, demi-finales du tournoi individuel de fleuret (messieurs).

Polo. — 17 heures, à Garches, (Saint-Cloud Country Club) : match Etats-Unis-Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — 9 heures et 14 heures, à Versailles (stand de la route de Saint-Germain) : tir sur cerf courant, épreuve par équipes (coup double).

LES JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui : Escrime. — Vélo-drome d'Hiver : 9 heures, demi-finales du tournoi individuel (dames) ; 14 heures, demi-finales du tournoi individuel de fleuret (messieurs).

Polo. — 17 heures, à Garches, (Saint-Cloud Country Club) : match Etats-Unis-Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — 9 heures et 14 heures, à Versailles (stand de la route de Saint-Germain) : tir sur cerf courant, épreuve par équipes (coup double).

LES JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui : Escrime. — Vélo-drome d'Hiver : 9 heures, demi-finales du tournoi individuel (dames) ; 14 heures, demi-finales du tournoi individuel de fleuret (messieurs).

Polo. — 17 heures, à Garches, (Saint-Cloud Country Club) : match Etats-Unis-Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — 9 heures et 14 heures, à Versailles (stand de la route de Saint-Germain) : tir sur cerf courant, épreuve par équipes (coup double).

LES JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui : Escrime. — Vélo-drome d'Hiver : 9 heures, demi-finales du tournoi individuel (dames) ; 14 heures, demi-finales du tournoi individuel de fleuret (messieurs).

Polo. — 17 heures, à Garches, (Saint-Cloud Country Club) : match Etats-Unis-Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — 9 heures et 14 heures, à Versailles (stand de la route de Saint-Germain) : tir sur cerf courant, épreuve par équipes (coup double).

LES JEUX OLYMPIQUES

Aujourd'hui : Escrime. — Vélo-drome d'Hiver : 9 heures, demi-finales du tournoi individuel (dames) ; 14 heures, demi-finales du tournoi individuel de fleuret (messieurs).

Polo. — 17 heures, à Garches, (Saint-Cloud Country Club) : match Etats-Unis-Grande-Bretagne.

Tir de chasse. — 9 heures et 14 heures, à Versailles (stand de la route de Saint-Germain) : tir sur cerf courant, épreuve par équipes (coup double).

DARTOIS AVOUE ENFIN AVOIR ASSASSINÉ LE CHAUFFEUR LESCURE

Mais accusé par Elisa Lescure, il accuse celle-ci d'avoir pris part au crime

UNE SCÈNE DRAMATIQUE CHEZ LE JUGE D'INSTRUCTION

« C'est bien, Elisa ; puisque tu m'as accusé et que je suis certain d'aller à la guillotine, je vais dire la vérité... »

Lille, 2 juillet (dép. Petit Parisien). Jérôme Dartois s'est enfin décidé à avouer qu'il était l'auteur du crime d'Emmerin, dont fut victime le chauffeur Lescure.

Ce matin il avait été confronté, ainsi que sa compagne, avec les témoins du drame et ceux-ci les avaient formellement reconnus tous deux.

Avant que le magistrat lui eût posé la moindre question et alors que le greffier feuilletait un dossier l'assassin sur chauffeur Lescure déclara soudain : « Pas la peine d'user tant de papier ! J'avoue... »

Il se produisit ensuite un incident. Dartois en contradiction avec sa complice sur une question de détail lui lança furieux cette menace :

— C'est bien, Elisa ! Puisque tu m'as accusé et que je suis certain d'aller à la guillotine, je vais dire la vérité.

Le juge d'instruction fit aussitôt évacuer son cabinet et, en présence de M. Thellier, il reçut les aveux de l'inculpé. Dartois déclara d'abord que son amie exerçait sur lui une véritable emprise et que c'était elle qui l'avait conduit au crime.

— Il me fallait de l'argent pour subvenir à ses besoins, pour lui acheter des toilettes.

Puis il fit complaisamment le récit du drame. Il avoua qu'il s'était bien rendu avec son amie à Emmerin, avant le meurtre, pour reconnaître l'endroit où, à l'abri de tous, il pourrait assassiner. Il rappela ensuite son départ de Lille, lors de la soirée tragique, son arrivée à Emmerin, l'arrêt du taxi sur la route ; mais, lorsqu'il vint à la description des faits eux-mêmes, il se défendit avec véhémence d'avoir commis le crime.

Après lui, c'est Elisa Lescure qui a tué le chauffeur, lorsque l'auto fut arrêtée.

— Elle tira deux coups de revolver sur Lescure ; mais comme le chauffeur, qui n'était pas mort sur le coup, souffrait terriblement, pour mettre fin à ses tortures, j'ai pris l'arme et j'ai achevé d'un coup de revolver le moribond.

L'assassin ajouta qu'il avait emporté un sachet de poudre avec l'intention de mettre le feu à la meule, sous laquelle il dissimula — comme on le sait — le malheureux Lescure.

Il reste à savoir maintenant si Dartois se désolera à reconnaître le crime de Blangy-lez-Arras. Peut-être, sachant perdu, le bandit ne s'arrêtera-t-il pas dans la voie des aveux.

M. PAUL-BONCOUR PRÉSIDENTA UNE COMMISSION D'ÉTUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE

Une commission d'études, composée des chefs d'état-major de l'armée et de la marine, des directeurs et chefs de services ministériels intéressés à la Défense nationale, est chargée d'élaborer les propositions soumises au conseil supérieur de la Défense nationale. Cette commission a plus particulièrement pour mandat de préparer la mobilisation des forces industrielles du pays, la coordination des services et les rapports de la Défense nationale avec la Société des Nations et les pactes d'assistance mutuelle.

Par arrêté du président du Conseil, M. Paul-Boncour, ancien ministre, a été désigné pour présider les travaux de cette commission.

DETENTE SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Une détente s'est produite hier sur le marché des changes. Avant l'ouverture de la Bourse, la livre avait cependant atteint 85 francs. Mais, à partir de midi, le franc réagit. En cours de clôture, la livre ne valait plus que 83 78 et le dollar 19 43.

A 17 h. 35, la livre cotait 83 33 et le dollar 19 24.

Mort de M. Robert de Jouvenel

Nous apprenons avec un vif regret la mort, à l'âge de quarante-deux ans, de M. Robert de Jouvenel, rédacteur en chef de l'œuvre.

M. Robert de Jouvenel, frère cadet de M. Henry de Jouvenel, secrétaire de la Cour de Cassation, ancien ministre, avait débuté très jeune dans le journalisme. Il collaborait, avant la guerre, à l'œuvre hebdomadaire, dont il devint directeur en chef à sa parution quotidienne. Très estimé dans les milieux journalistiques et parlementaires, M. Robert de Jouvenel, à une vaste culture, joignait un réel talent d'écrivain, souple, vif et alerte, était l'auteur d'ouvrages appréciés, entre autres le Journalisme en vingt leçons.

Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui, à onze heures du matin, 46, rue Chardon-Lagache, à Auteuil. Le corps sera transporté à Varetz, près Brive, dans la Corrèze, où M. Robert de Jouvenel sera inhumé.

AUX PAYS RECOUVRÉS LE GROS MALENTENDU AVEC L'ALSACE ET LA LORRAINE

Peut-être sera-t-il tout ou partiellement dissipé par la déclaration que M. Herriot doit faire le 8 juillet à la tribune du Parlement

L'Alsace et la Lorraine sont en effervescence.

Pour la première fois depuis la signature de l'armistice, qui a prétendu à la réintégration des provinces arrachées à la France par le traité de Francfort, il y a entre la majeure partie de la population alsacienne et lorraine et le gouvernement français un malentendu indissoluble.

El ce malentendu date du jour où M. Herriot, dans sa déclaration ministérielle d'abord, dans ses explications complémentaires ensuite, a fait connaître au Parlement qu'il avait l'intention : 1° de supprimer le commissariat général ; 2° de procéder à l'assimilation des provinces recouvrées aux autres départements français ; 3° d'appliquer à l'Alsace et à la Lorraine toutes les lois de la République y compris les lois de laïcité ; 4° de rappeler notre ambassadeur au Vatican.

Le malentendu ne porte pas sur l'ensemble des points ci-dessus.

Tout le monde applaudit à la disparition du commissariat général ; bien rares sont ceux qui désapprouvent les services de l'Alsace et de la Lorraine fussent réunis pour être confiés à un sous-secrétaire d'Etat spécial.

Tout le monde est d'accord quand il s'agit de procéder à l'incorporation dans le cadre national des départements de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ; toutefois il est entendu que l'assimilation doit se faire lentement, sans heurt, en tenant compte des habitudes et des usages locaux.

Tout le monde est d'accord pour que la législation civile et criminelle, les lois d'assurance et de prévoyance, ainsi que la loi municipale, législative et lois d'origine allemande, soient conservés dans leurs dispositions plus avantageuses que celles des lois françaises. Tout le monde souhaiterait d'ailleurs que les dispositions dont il s'agit fussent incorporées dans nos lois pour être appliquées à la France entière. Ainsi notre pays —

DERNIÈRE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU Petit Parisien ET DU Times

POUR LA PRÉSIDENTIE DES ÉTATS-UNIS TRENTE ET UN TOURS DE SCRUTIN SANS RÉSULTAT A LA CONVENTION DÉMOCRATE

New-York, 2 juillet (dép. n. env. spée.) On se trouve, pour le moment, dans une impasse. Ni M. Mac Adoo ni M. Smith ne peuvent avoir les deux tiers des voix, pourcentage nécessaire pour être nommé.

La candidature de M. Davis, ancien ambassadeur des États-Unis à Londres, semble avoir de plus en plus de chances, car on assure que les partisans de M. Smith, qui sont décidés à faire échouer M. Mac Adoo, seraient disposés à voter pour M. Davis.

Par contre, M. Bryan, ex-secrétaire d'État sous la présidence de M. Wilson, et qui fut déjà candidat malheureux à la présidence, combat ouvertement M. Davis, tandis que sa propre candidature est soutenue par certains États.

Des conférences entre les leaders du parti démocrate eurent lieu cette nuit dans le but de rechercher un candidat de compromis susceptible de réunir la majorité des deux tiers nécessaire pour assurer la nomination, mais elles furent infructueuses ainsi que le démontra le trente et unième tour de scrutin, par lequel commença la troisième journée de vote.

Les 1.008 voix sont encore divisées entre 13 candidats, ce qui constitue un nombre record de candidats pour le trente et unième tour d'une convention. — *Pierre Marsac.*

LE CONGRÈS UNIVERSEL DES ASSOCIATIONS DE PUBLICITÉ DE WEMBLEY

Il s'ouvrira le 14 juillet et sera présidé par le prince de Galles.

Londres, 2 juillet (dép. Pet. Parisien.) Le prince de Galles, président, le 14 juillet, le congrès universel des associations de publicité de Wembley toutes les grandes associations de publicité du monde. Les débats, qui illustreront des démonstrations d'modernisme pittoresque, promettent d'être intéressantes. Toutes les formes de la publicité seront exposées dans leurs variétés artistiques comme dans leurs thèses utilitaires.

Parmi les sujets qui figureront au programme du congrès signalons le suivant : « Les églises et les avantages qu'elles offrent au point de vue d'une publicité spiritualisée. »

LA PARTICIPATION AMÉRICAINE

New-York, 2 juillet (dép. Pet. Parisien.) Le premier contingent des deux mille agents de publicité américains qui doivent assister au congrès universel des associations de publicité, organisé à Londres du 14 au 18 juillet, s'est embarqué sur le paquebot *Republic*. La plupart d'entre eux visiteront Paris après la convention.

LES ÉTATS-UNIS ET LA POLITIQUE FRANÇAISE A L'ÉGARD DES SOVIETS

Washington, 2 juillet (dép. P. P.). Une haute personnalité officielle du département d'État a déclaré, aujourd'hui, que le secrétaire d'État, M. Hughes, n'avait d'aucune façon essayé d'influencer l'attitude du gouvernement français, en ce qui concerne la reconnaissance du gouvernement russe.

C'est, ajouta-t-il, au gouvernement français seul de décider en la matière. Le département a seulement accusé réception de la communication du gouvernement français, transmise par l'ambassadeur M. Jusserand, et qui expliquait les vues de la France. Mais le secrétaire Hughes n'a, dans sa réponse, qui n'était simplement qu'un accusé de réception, ni dans sa conversation avec l'ambassadeur de France, tenté d'influencer en quoi que ce soit l'attitude du gouvernement français.

LA CHAMBRE ITALIENNE

ne sera pas convoquée avant novembre

Rome, 2 juillet (dép. Petit Parisien.) On annonce que la Chambre sera convoquée seulement en novembre prochain. D'ici là, la situation politique, encore incertaine à cause de l'attitude des minorités, pourra être éclaircie car le gouvernement aura tout loisir d'envisager différents problèmes qui se posent en ce moment. C'est pourquoi, d'ailleurs, M. Mussolini renonce à participer à la conférence de Londres où l'Italie sera représentée par M. de Nava, ministre de l'Economie nationale.

LE DÉLÉGUÉ DES SYNDICATS FASCISTES

ADMIS A LA CONFÉRENCE DU TRAVAIL

Genève, 2 juillet (dép. Petit Parisien.) Après un vil débat, la conférence du travail a validé par 55 voix contre 32 et 38 abstentions, la nomination de M. Rossini, secrétaire général des corporations fascistes comme représentant ouvrier italien. Depuis le début de la conférence, le groupe ouvrier déniait à M. Rossini le droit de représenter la classe ouvrière de la Péninsule. M. Léon Jouhaux fit le procès des corporations fascistes et le bloc ouvrier vota unanimement contre la validation. Les deux délégués gouvernementaux et le délégué patronal français votèrent pour l'admission de M. Rossini aux travaux de la conférence.

LE CADAVRE DE M. MATTEOTTI AURAIT ÉTÉ PRÉCIPITÉ DANS LE LAC DE VICO

Rome, 7 juillet (dép. Petit Parisien.) Les recherches effectuées par la police dans les environs du lac de Vico, pour retrouver le cadavre de M. Matteotti, ont été sans succès. Aujourd'hui, l'hypothèse que le dévoué de l'infatigable député socialiste est enseveli au fond du lac apparaît des plus vraisemblables.

M. JUSSERAND VIEN EN FRANCE

New-York, 2 juillet (dép. Havas.) M. Jusserand, ambassadeur de France aux États-Unis, s'est embarqué pour la France. Il a pris place à bord du paquebot *Paris*.

VAQUIER COMPARAIT DEVANT LES ASSISES DE GUILDFORD

Londres, 2 juillet (dép. Pet. Parisien.) C'est au palais de justice de Guildford, capitale du comté de Surrey, que s'est ouvert définitivement aujourd'hui le procès de notre compatriote Vaquier, accusé d'avoir assassiné M. Jones, l'aubergiste de l'Ancre bleue, à Blythe.

A 10 h. 15, la salle est presque au complet.

Une fanfare retentit et le juge, M. Justice Avery, vêtu de noir et d'écarlate, fait son entrée.

Puis le prévenu apparaît. Mais ce n'est pas le Vaquier que l'on s'attendait à voir. Les audiences précédentes, qui semblaient n'attacher aucune importance à son aspect. Aujourd'hui, Vaquier s'est, à dessein, fait beau. Sa tête massive au trait d'une paleur mate et aux traits accusés, que barre sévèrement la ligne sombre de la moustache et que domine la masse frisée des cheveux noirs, se détache dans un contraste saisissant sur le costume très sombre que moule élégamment sa stature athlétique. Il s'avance avec un lentement qui paraît calculé et, s'inclinant bien bas, fait au juge une révérence des plus correctes.

L'audience s'ouvre par un long exposé calme, froid, sans passion, de l'attorney général, qui rappelle les résultats de l'interrogatoire, insiste sur l'achet de la strychnine par Vaquier, sur la fausse signature qu'il apposait sur le registre du pharmacien, sur sa manipulation de la bouteille fatale après le drame et sur l'intimité de ses relations avec Mrs Jones.

Sur ce, Vaquier déclare d'une voix ferme, par le truchement de l'interprète, qu'il plaidera non coupable.

La seconde partie de l'audience est occupée par la déposition de Mrs Jones, interrogée d'abord par sir Edward Marshall Hall, qui assiste l'attorney général, et ensuite par sir Curtis Bennett, avocat de Vaquier.

Ce double interrogatoire a montré, d'ailleurs, rien de bien nouveau à ce qu'avait révélé l'instruction. Toutefois convient-il de signaler l'incident suivant :

Sir Marshall Hall venait de tendre à Mrs Jones une feuille de papier rose sur laquelle étaient écrits de la main du témoin, à l'adresse de Vaquier, ces mots énigmatiques : « Pourquoi ne pas attendre que mes affaires soient réglées ? »

Appelée à s'expliquer, Mrs Jones déclare : « C'était pour me débarrasser des assiduités de Vaquier. »

Les débats reprendront demain.

LE DRAPEAU AMÉRICAIN

OUTRAGÉ A TOKIO

Londres, 2 juillet (dép. Havas.) Un communiqué de l'ambassade du Japon déclare qu'un jeune homme de vingt-cinq ans a pénétré sur le terrain de l'ancienne ambassade américaine à Tokio dont l'emplacement, depuis le tremblement de terre, est entouré de palissades, et s'est emparé du drapeau américain que d'ailleurs la police a retrouvé intact.

Le principal coupable a été arrêté. Il appartient à une organisation antibolcheviste. Deux de ses complices ont également été appréhendés.

Le ministre des Affaires étrangères japonais ayant déjà présenté des excuses, l'incident est généralement considéré comme clos.

MALGRÉ LES OBJECTIONS DE STRATÉGIE

LES PARTISANS DU TUNNEL SOUS LA MANCHE

CONTINUENT LEUR PROPAGANDE

Londres, 2 juillet (dép. Petit Parisien.) Les objections de stratégie qu'a soulevées le comité de défense impériale, au sujet de la construction éventuelle du tunnel sous la Manche, n'ont pas découragé les partisans du projet. Les quatre cents parlementaires qui se sont prononcés pour ce moyen de communication entre la France et la Grande-Bretagne ont décidé d'en entretenir de nouveau le premier ministre. Ils estiment que l'examen auquel s'est livré le comité de défense impériale a été superficiel et que les objections invoquées sont loin d'être irrédutibles. Sir Arthur Peel, qui est président du comité parlementaire du tunnel sous la Manche, reste notamment résolu à poursuivre sa campagne et à la faire aboutir.

Le gendre et la fille du peintre Maurice Denis

échappent à un accident d'auto

La voiture, tamponnée par un express, a été réduite en miettes.

Lausanne, 2 juillet (dép. Fournier.) Alors qu'il rentrait en auto de Morges, où il était allé faire visite à M. Morax, M. Marcel Poncet, le peintre verrier genevois, a été tamponné par l'express de nuit à un passage à niveau près de Gland qui était demeuré ouvert.

La voiture a été réduite en miettes, mais par miracle M. Poncet et sa jeune femme, la fille du peintre français Maurice Denis, ont été projetés sur le talus et se sont relevés sans la moindre blessure grave.

L'EQUIPAGE D'UN BATEAU FRANÇAIS

ARRÊTÉ DANS LES EAUX IRLANDAISES

SOUS L'INCULPATION DE PÊCHE ILLÉGALE

Londres, 2 juillet (dép. Pet. Parisien.) L'investigation d'un inspecteur de la douane irlandaise, M. Yves Rolland, capitaine d'un bateau de pêche français, ainsi que tout son équipage, ont été arrêtés récemment à French Port, dans le comté de Mayo. De plus, leur bateau a été saisi.

Poursuivi pour délit de pêche illégale de l'écrevisse et du homard, le capitaine, sur témoignages concordants de trois pêcheurs irlandais, a été condamné à dix livres sterling d'amende et aux dépens.

Au cours des débats, M. Yves Rolland a protesté énergiquement contre l'accusation dont il était l'objet et soutenu que, s'il se trouvait sur la côte irlandaise, ce n'était point pour y faire de contrebande, mais simplement parce qu'il y avait été poussé par la tempête.

LA PETITE ENTENTE TIENDRA UNE CONFÉRENCE LE 11 JUILLET A PRAGUE

Les Etats qui la composent y seront représentés par leurs ministres des Affaires étrangères

Lors de leur dernière réunion à Belgrade, en janvier dernier, les ministres des Affaires étrangères des Etats de la Petite Entente, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie, avaient décidé de tenir leur prochaine conférence au cours de cet été à Prague. La date de cette conférence vient d'être définitivement fixée : elle s'ouvrira le 11 juillet et durera trois jours.

La Roumanie et le royaume des Serbes, Croates et Slaves y seront représentés, comme à la précédente, par MM. Duca et Nintchitch, leurs ministres des Affaires étrangères, et c'est à M. Benès qu'incombera l'honneur non seulement de recevoir ses collègues, mais de présider aux travaux de la conférence. Le ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, qui avait projeté de faire un voyage aux Etats-Unis dans la seconde quinzaine de juillet, a, en conséquence, ajourné sa visite en Amérique.

Le député Breitscheid attaque en justice

le général von der Goltz

Berlin, 2 juillet (dép. Havas.) Le député Breitscheid a intenté une action judiciaire au général von der Goltz, qui avait accusé publiquement M. Breitscheid d'avoir contribué, par une démarche entreprise à Paris, à faire nommer le général Nollet ministre de la Guerre.

M. Mac Donald s'explique aux Communes

sur le projet d'assistance mutuelle

Londres, 2 juillet (dép. Pet. Parisien.) Interrogé aux Communes, M. Mac Donald a déclaré qu'un projet de traité d'assistance mutuelle (il s'agit évidemment du projet de lord Robert Cecil) avait été soumis à tous les Etats, que ces Etats appartenaient ou non à la Société des Nations.

Le Premier a ajouté que, jusqu'ici, seules l'Esthonie, la Lettonie, la Finlande, la Belgique, la Bulgarie et la République soviétique avaient répondu à cette communication et formulé certaines observations.

La Bulgarie et la Lettonie, a fait remarquer l'orateur, ont approuvé le texte du projet, tandis que le gouvernement soviétique l'a rejeté.

Quant à l'attitude de la Grande-Bretagne, a-t-il poursuivi, il n'est impossible de la définir actuellement, l'examen du texte du traité faisant encore l'objet des délibérations du cabinet.

Le Premier britannique a, du reste, donné à l'Assemblée l'assurance qu'il lui fournirait des explications plus complètes avant la fin de la session, et que la question serait soulevée à la prochaine réunion de la Société des Nations.

LA POLICE SAISIT A LONDRES

DES MITRAILLEUSES DÉMONTÉES DESTINÉES A LA RUSSIE

Londres, 2 juillet (dép. Radio.) Les détectives de la brigade spéciale de Scotland Yard ont découvert la nuit dernière, dans un grand entrepôt situé sur les bords de la Tamise, plusieurs caisses contenant des mitrailleuses démontées.

Ces caisses pesent environ 3.000 kilos et elles portaient une adresse en Hollande. Il fallut plusieurs heures aux détectives avant de réussir à les ouvrir, car elles étaient entourées de lamelles de fer.

On s'attend à ce que l'affaire prenne un développement considérable car Scotland Yard a appris qu'une contrebande de mitrailleuses s'exerçait sur une grande échelle entre Londres et la Russie, via Amsterdam.

LE TOUR DU MONDE EN AVION

L'Anglais Mac Laren est arrivé à Foutah-Djallou

Les aviateurs américains ont atterri à Ambala, à 450 milles d'Allahabad. Le moteur d'un de leurs appareils avait une légère avarie, une pièce de rechange va leur être envoyée. Le correspondant du Times a écrit qu'il n'est pas probable que M. Mac Laren ne reprenne la commande de l'expédition qu'à partir de Paris.

LES COURSES

Aujourd'hui à 14 heures, à Auteuil

PRIX DU CHAMP DE MARS			
Hales, à vendre, 5.000 francs, 2.700 mètres	Gugenheim, Etoile Filante, 65	Non part.	
Gugenheim, Etoile Filante, 65	C. du Croquet, The Falcon, 65	Part. dont.	
M. Martini, Roi d'Or, 65	Cambalain, The Falcon, 65	Part. dont.	
M. Dupleix, André, 67	Kékélian, Limier, 63	Atkinson	
M. de Rivaud, Fleur de Veuille, 67	Alphen-Saint, Flying Chut, 63	Non part.	
M. de Rivaud, Fleur de Veuille, 67	Gugenheim, Soleil d'Or, 63	G. Mitchell	
PRIX SAINT-DAMEN			
Steeple-chase, handicap, 10.000 fr., 3.800 m.	E. Thibault, Simplices II, 69	Non part.	
Routier, Chouquette II, 69	Arctique, The Falcon, 69	Part. dont.	
A. Urbain, Babou, 69	Arctique, The Falcon, 69	Part. dont.	
B. de la Caze, Chute d'Or, 68	H. Haës, Simplices II, 69	Part. dont.	
Jean York, Chute d'Or, 68	Arctique, The Falcon, 69	Part. dont.	
M. de Rivaud, Chute d'Or, 68	Arctique, The Falcon, 69	Part. dont.	
M. de Rivaud, Chute d'Or, 68	Arctique, The Falcon, 69	Part. dont.	
PRIX SANCOUR			
Hales, handicap, 10.000 francs, 3.800 mètres	P. Daudin, M. l'Interprète, 73	R. Head	
M. de Rivaud, M. l'Interprète, 73	M. de Rivaud, M. l'Interprète, 73	Non part.	
PRIX PROXIMITY			
— Prix du Champ de Mars : Hales, Etoile Filante, 65. — Prix de Saint-Damen : M. Martini, Roi d'Or, 65. — Prix de Saint-Damen : M. Martini, Roi d'Or, 65. — Prix de Saint-Damen : M. Martini, Roi d'Or, 65.			

LA GRÈVE DES BOULANGERS

L'ACCORD SERA PEUT-ÊTRE FAIT DEMAIN

Et ce serait sur les bases des propositions du ministre du Travail.

Les grévistes se sont réunis hier à neuf heures du soir, rue Grange-aux-Belles, pour entendre le compte rendu de l'entrevue de leurs délégués et des délégués patronaux au ministère du Travail.

Après une discussion qui se prolongea jusqu'à minuit, l'accord parut se faire sur les points suivants : application du travail de jour dans la mesure du possible ; application absolue du repos hebdomadaire ; nomination d'une commission paritaire d'hygiène ; contrat collectif du travail, les questions de salaire demeurant réservées.

Une nouvelle réunion a lieu aujourd'hui, à 3 heures, à la Bourse du travail.

Si l'accord se fait, ce serait la fin de la grève pour demain.

Mais pour l'instant elle continue.

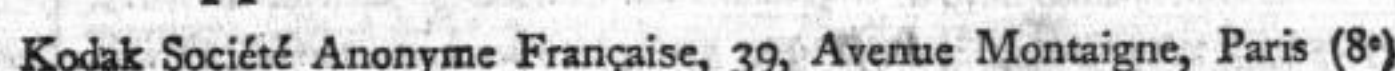
LE TOUR DE FRANCE

Arrivés lundi à Bayonne, au nombre de 89, les concurrents du Tour de France quittent hier matin, à 2 heures, les bords de l'Adour pour couvrir les 326 kilomètres de la sixième étape, de Bayonne à Luchon, la « Perle des Pyrénées », par les cols d'Aubisque, du Tourmalet, d'Aspin et de Perthus.

Ils n'ont plus au départ que 86, Gérard, Wendels et Pétre déclarant forfait.

Les passages dans les divers cols eurent lieu aux heures suivantes :

Col du Tourmalet, à 10 h. 12 ; Col d'Aspin, à 10 h. 17 ; Col de Perthus, à 10 h. 22 ; Col de la Vache, à 10 h. 27 ; Col de la Vache, à 10 h. 32 ; Col de la Vache, à 10 h. 37 ; Col de la Vache, à 10 h. 42 ; Col de la Vache, à 10 h. 47 ; Col de la Vache, à 10 h. 52 ; Col de la Vache, à 10 h. 57 ; Col de la Vache, à 11 h. 2 ; Col de la Vache, à 11 h. 7 ; Col de la Vache, à 11 h. 12 ; Col de la Vache, à 11 h. 17 ; Col de la Vache, à 11 h. 22 ; Col de la Vache, à 11 h. 27 ; Col de la Vache, à 11 h. 32 ; Col de la Vache, à 11 h. 37 ; Col de la Vache, à 11 h. 42 ; Col de la Vache, à 11 h. 47 ; Col de la Vache, à 11 h. 52 ; Col de la Vache, à 11 h. 57 ; Col de la Vache, à 12 h. 2 ; Col de la Vache, à 12 h. 7 ; Col de la Vache, à 12 h. 12 ; Col de la Vache, à 12 h. 17 ; Col de la Vache, à 12 h. 22 ; Col de la Vache, à 12 h. 27 ; Col de la Vache, à 12 h. 32 ; Col de la Vache, à 12 h. 37 ; Col de la Vache, à 12 h. 42 ; Col de la Vache, à 12 h. 47 ; Col de la Vache, à 12 h. 52 ; Col de la Vache, à 12 h. 57 ; Col de la Vache, à 13 h. 2 ; Col de la Vache, à 13 h. 7 ; Col de la Vache, à 13 h. 12 ; Col de la Vache, à 13 h. 17 ; Col de la Vache, à 13 h. 22 ; Col de la Vache, à 13 h. 27 ; Col de la Vache, à 13 h. 32 ; Col de la Vache, à 13 h. 37 ; Col de la Vache, à 13 h. 42 ; Col de la Vache, à 13 h. 47 ; Col de la Vache, à 13 h. 52 ; Col de la Vache, à 13 h. 57 ; Col de la Vache, à 14 h. 2 ; Col de la Vache, à 14 h. 7 ; Col de la Vache, à 14 h. 12 ; Col de la Vache, à 14 h. 17 ; Col de la Vache, à 14 h. 22 ; Col de la Vache, à 14 h. 27 ; Col de la Vache, à 14 h. 32 ; Col de la Vache, à 14 h. 37 ; Col de la Vache, à 14 h. 42 ; Col de la Vache, à 14 h. 47 ; Col de la Vache, à 14 h. 52 ; Col de la Vache, à 14 h. 57 ; Col de la Vache, à 15 h. 2 ; Col de la Vache, à 15 h. 7 ; Col de la Vache, à 15 h. 12 ; Col de la Vache, à 15 h. 17 ; Col de la Vache, à 15 h. 22 ; Col de la Vache, à 15 h. 27 ; Col de la Vache, à 15 h. 32 ; Col de la Vache, à 15 h. 37 ; Col de la Vache, à 15 h. 42 ; Col de la Vache, à 15 h. 47 ; Col de la Vache, à 15 h. 52 ; Col de la Vache, à 15 h. 57 ; Col de la Vache, à 16 h. 2 ; Col de la Vache, à 16 h. 7 ; Col de la Vache, à 16 h. 12 ; Col de la Vache, à 16 h. 17 ; Col de la Vache, à 16 h. 22 ; Col de la Vache, à 16 h. 27 ; Col de la Vache, à 16 h. 32 ; Col de la Vache, à 16 h. 37 ; Col de la Vache, à 16 h. 42 ; Col de la Vache, à 16 h. 47 ; Col de la Vache, à 16 h. 52 ; Col de la Vache, à 16 h. 57 ; Col de la Vache, à 17 h. 2 ; Col de la Vache, à 17 h. 7 ; Col de la Vache, à 17 h. 12 ; Col de la Vache, à 17 h. 17 ; Col de la Vache, à 17 h. 22 ; Col de la Vache, à 17 h. 27 ; Col de la Vache, à 17 h. 32 ; Col de la Vache, à 17 h. 37 ; Col de la Vache, à 17 h. 42 ; Col de la Vache, à 17 h. 47 ; Col de la Vache, à 17 h. 52 ; Col de la Vache, à 17 h. 57 ; Col de la Vache, à 18 h. 2 ; Col de la Vache, à 18 h. 7 ; Col de la Vache, à 18 h. 12 ; Col de la Vache, à 18 h. 17 ; Col de la Vache, à 18 h. 22 ; Col de la Vache, à 18 h. 27 ; Col de la Vache, à 18 h. 32 ; Col de la Vache, à 18 h. 37 ; Col de la Vache, à 18 h. 42 ; Col de la Vache, à 18 h. 47 ; Col de la Vache, à 18 h. 52 ; Col de la Vache, à 18 h. 57 ; Col de la Vache, à 19 h. 2 ; Col de la Vache, à 19 h. 7 ; Col de la Vache, à 19 h. 12 ; Col de la Vache, à 19 h. 17 ; Col de la Vache, à 19 h. 22 ; Col de la Vache, à 19 h. 27 ; Col de la Vache, à 19 h. 32 ; Col de la Vache, à 19 h. 37 ; Col de la Vache, à 19 h. 42 ; Col de la Vache, à 19 h. 47 ; Col de la Vache, à 19 h. 52 ; Col de la Vache, à 19 h. 57 ; Col de la Vache, à 20 h. 2 ; Col de la Vache, à 20 h. 7 ; Col de la Vache, à 20 h. 12 ; Col de la Vache, à 20 h. 17 ; Col de la Vache, à 20 h. 22 ; Col de la Vache, à 20 h. 27 ; Col de la Vache, à 20 h. 32 ; Col de la Vache, à 20 h. 37 ; Col de la Vache, à 20 h. 42 ; Col de la Vache, à 20 h. 47 ; Col de la Vache, à 20 h. 52 ; Col de la Vache, à 20 h. 57 ; Col de la Vache, à 21 h. 2 ; Col de la Vache, à 21 h. 7 ; Col de la Vache, à 21 h. 12 ; Col de la Vache, à 21 h. 17 ; Col de la Vache, à 21 h. 22 ; Col de la Vache, à 21 h. 27 ; Col de la Vache, à 21 h. 32 ; Col de la Vache, à 21 h. 37 ; Col de la Vache, à 21 h. 42 ; Col de la Vache, à 21 h. 47 ; Col de la Vache, à 21 h. 52 ; Col de la Vache, à 21 h. 57 ; Col de la Vache, à 22 h. 2 ; Col de la Vache, à 22 h. 7 ; Col de la Vache, à 22 h. 12 ; Col de la Vache, à 22 h. 17 ; Col de la Vache, à 22 h. 22 ; Col de la Vache, à 22 h. 27 ; Col de la Vache, à 22 h. 32 ; Col de la Vache, à 22 h. 37 ; Col de la Vache, à 22 h. 42 ; Col de la Vache, à 22 h. 47 ; Col de la Vache, à 22 h. 52 ; Col de la Vache, à 22 h. 57 ; Col de la Vache, à 23 h. 2 ; Col de la Vache, à 23 h. 7 ; Col de la Vache, à 23 h. 12 ; Col de la Vache, à 23 h. 17 ; Col de la Vache, à 23 h. 22 ; Col de la Vache, à 23 h. 27 ; Col de la Vache, à 23 h. 32 ; Col de la Vache, à 23 h. 37 ; Col de la Vache, à 23 h. 42 ; Col de la Vache, à 23 h. 47 ; Col de la Vache, à 23 h. 52 ; Col de la Vache, à 23 h. 57 ; Col de la Vache, à 24 h. 2 ; Col de la Vache, à 24 h. 7 ; Col de la Vache, à 24 h. 12 ; Col de la Vache, à 24 h. 17 ; Col de la Vache, à 24 h. 22 ; Col de la Vache, à 24 h. 27 ; Col de la Vache, à 24 h. 32 ; Col de la Vache, à 24 h. 37 ; Col de la Vache, à 24 h. 42 ; Col de la Vache, à 24 h. 47 ; Col de la Vache, à 24 h. 52 ; Col de la Vache, à 24 h. 57 ; Col de la Vache, à 25 h. 2 ; Col de la Vache, à 25 h. 7 ; Col de la Vache, à 25 h. 12 ; Col de la Vache, à 25 h. 17 ; Col de la Vache, à 25 h. 22 ; Col de la Vache, à 25 h. 27 ; Col de la Vache, à 25 h. 32 ; Col de la Vache, à 25 h. 37 ; Col de la Vache, à 25 h. 42 ; Col de la Vache, à 25 h. 47 ; Col de la Vache, à 25 h. 52 ; Col de la Vache, à 25 h. 57 ; Col de la Vache, à 26 h. 2 ; Col de la Vache, à 26 h. 7 ; Col de la Vache, à 26 h. 12 ; Col de la Vache, à 26 h. 17 ; Col de la Vache, à 26 h. 22 ; Col de la Vache, à 26 h. 27 ; Col de la Vache, à 26 h. 32 ; Col de la Vache, à 26 h. 37 ; Col de la Vache, à 26 h. 42 ; Col de la Vache, à 26 h. 47 ; Col de la Vache, à 26 h. 52 ; Col de la Vache, à 26 h. 57 ; Col de la Vache, à 27 h. 2 ; Col de la Vache, à 27 h. 7 ; Col de la Vache, à 27 h. 12 ; Col de la Vache, à 27 h. 17 ; Col de la Vache, à 27 h. 22 ; Col de la Vache, à 27 h. 27 ; Col de la Vache, à 27 h. 32 ; Col de la Vache, à 27 h. 37 ; Col de la Vache, à 27 h. 42 ; Col de la Vache, à 27 h. 47 ; Col de la Vache, à 27 h. 52 ; Col de la Vache, à 27 h. 57 ; Col de la Vache, à 28 h. 2 ; Col de la Vache, à 28 h. 7 ; Col de la Vache, à 28 h. 12 ; Col de la Vache, à 28 h. 17 ; Col de la Vache, à 28 h. 22 ; Col de la Vache, à 28 h. 27 ; Col de la Vache, à 28 h. 32 ; Col de la Vache, à 28 h. 37 ; Col de la Vache, à 28 h. 42 ; Col de la Vache, à 28 h. 47 ; Col de la Vache, à 28 h. 52 ; Col de la Vache, à 28 h. 57 ; Col de la Vache, à 29 h. 2 ; Col de la Vache, à 29 h. 7 ; Col de la Vache, à 29 h. 12 ; Col de la Vache, à 29 h. 17 ; Col de la Vache, à 29 h. 22 ; Col de la Vache, à 29 h. 27 ; Col de la Vache, à 29 h. 32 ; Col de la Vache, à 29 h. 37 ; Col de la Vache, à 29 h. 42 ; Col de la Vache, à 29 h. 47 ; Col de la Vache, à 29 h. 52 ; Col de la Vache, à 29 h. 57 ; Col de la Vache, à 30 h. 2 ; Col de la Vache, à 30 h. 7 ; Col de la Vache, à 30 h. 12 ; Col de la Vache, à 30 h. 17 ; Col de la Vache, à 30 h. 22 ; Col de la Vache, à 30 h. 27 ; Col de la Vache, à 30 h. 32 ; Col de la Vache, à 30 h. 37 ; Col de la Vache, à 30 h. 42 ; Col de la Vache, à 30 h. 47 ; Col de la Vache, à 30 h. 52 ; Col de la Vache, à 30 h. 57 ; Col de la Vache, à 31 h. 2 ; Col de la Vache, à 31 h. 7 ; Col de la Vache, à 31 h. 12 ; Col de la Vache, à 31 h. 17 ; Col de la Vache, à 31 h. 22 ; Col de la Vache, à 31 h. 27 ; Col de la Vache, à 31 h. 32 ; Col de la Vache, à 31 h. 37 ; Col de la Vache, à 31 h. 42 ; Col de la Vache, à 31 h. 47 ; Col de la Vache, à 31 h. 52 ; Col de la Vache, à 31 h. 57 ; Col de la Vache, à 32 h. 2 ; Col de la Vache, à 32 h. 7 ; Col de la Vache, à 32 h. 12 ; Col de la Vache, à 32 h. 17 ; Col de la Vache, à 32 h. 22 ; Col de la Vache, à 32 h. 27 ; Col de la Vache, à 32 h. 32 ; Col de la Vache, à 32 h. 37 ; Col de la Vache, à 32 h. 42 ; Col de la Vache, à 32 h. 47 ; Col de la Vache, à 32 h. 52 ; Col de la Vache, à 32 h. 57 ; Col de la Vache, à 33 h. 2 ; Col de la Vache, à 33 h. 7 ; Col de la Vache, à 33 h. 12 ; Col de la Vache, à 33 h. 17 ; Col de la Vache, à 33 h. 22 ; Col de la Vache, à 33 h. 27 ; Col de la Vache, à 33 h. 32 ; Col de la Vache, à 33 h. 37 ; Col de la Vache, à 33 h. 42 ; Col de la Vache, à 33 h. 47 ; Col de la Vache, à 33 h. 52 ; Col de la Vache, à 33 h. 57 ; Col de la Vache, à 34 h. 2 ; Col de la Vache, à 34 h. 7 ; Col de la Vache, à 34 h. 12 ; Col de la Vache, à 34 h. 17 ; Col de la Vache, à 34 h. 22 ; Col de la Vache, à 34 h. 27 ; Col de la Vache, à 34 h. 32 ; Col de la Vache, à 34 h. 37 ; Col de la Vache, à 34 h. 42 ; Col de la Vache, à 34 h. 47 ; Col de la Vache, à 34 h. 52 ; Col de la Vache, à 34 h. 57 ; Col de la Vache, à 35 h. 2 ; Col de la Vache, à 35 h. 7 ; Col de la Vache, à 35 h. 12 ; Col de la Vache, à 35 h. 17 ; Col de la Vache, à 35 h. 22 ; Col de la Vache, à 35 h. 27 ; Col de la Vache, à 35 h. 32 ; Col de la Vache, à 35 h. 37 ; Col de la Vache, à 35 h. 42 ; Col de la Vache, à 35 h. 47 ; Col de la Vache, à 35 h. 52 ; Col de la Vache, à 35 h. 57 ; Col de la Vache, à 36 h. 2 ; Col de la Vache, à 36 h. 7 ; Col de la Vache, à 36 h. 12 ; Col de la Vache, à 36 h. 17 ; Col de la Vache, à 36 h. 22 ; Col de la Vache, à 36 h. 27 ; Col de la Vache, à 36 h. 32 ; Col de la Vache, à 36 h. 37 ; Col de la Vache, à 36 h. 42 ; Col de la Vache, à 36 h. 47 ; Col de la Vache, à 36 h. 52 ; Col de la Vache, à 36 h. 57 ; Col de la Vache, à 37 h. 2 ; Col de la Vache, à 37 h. 7 ; Col de la Vache, à 37 h. 12 ; Col de la V



"Kodak Girl" par RENÉ LELONG.